

même, le 17 mars, qu'on lui a donné l'assurance que le règlement XVII ne sera pas modifié et n'a-t-il pas formulé l'espoir que bientôt les écoles bilingues seront entièrement abolies ? Le Dr Edwards, député de Frontenac, n'a-t-il pas déclaré à cette même célébration orangiste qu'il y a deux sortes de justice en ce pays, l'une pour les catholiques romains et l'autre pour les protestants ? There are two standards of justice in this country, one for Roman Catholics and one for Protestants.

Après la triste expérience des vingt-cinq dernières années, il n'est plus permis d'être naïf au point de croire que la conciliation est possible avec la gente orangiste. Ceux qui se permettent d'accuser de manque de sincérité les valeureux soldats qui refusent de souscrire à une trêve illusoire méritent qu'on leur renvoie l'accusation.

VÊTURE A LA MAISON-VICARIALE

Le 17 mars Mgr F.-A. Dugas, P. A., V. G., a présidé une cérémonie de vêture à la Maison-Vicariale des Sœurs Grises de Montréal à Saint-Boniface.

Ont revêtu le saint habit les Rdes Sœurs Lacerte, Rosa Lacerte, de Sainte-Anne des Chênes, Man.; Pilon, Albertine Pilon, de Lebret, Sask.; Murphy, Mary Murphy, de Régina, Sask.; Saint-Vincent Ferrier, Germaine Carrière, de Lebret, Sask.; Sirois, Bernadette Lajoie, de Macleod, Alta; Sidonie, Emilienne Gaboury, de Bruxelles, Man.

TIMBRE-CACHET DU SACRÉ-CŒUR

Le dernier Congrès Eucharistique international, à Lourdes, en 1914, a proclamé, au nom de toutes les nations catholiques, la royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus Christ. Il a, de plus, émis le vœu que cette vérité salutaire soit activement propagée, et popularisée avec amour, dans tous les milieux de l'univers chrétien. — Conformément à cette direction, un prêtre canadien, zélé et dévoué du règne social du Divin Maître, a eu la généreuse inspiration de faire préparer, sans retard, spécialement pour le Canada catholique et français, un timbre-blason du Sacré-Cœur de Jésus, Roi des sociétés. Ce joli timbre sert très avantageusement de cachet pour les lettres, et il peut aussi s'appliquer très bien au verso des cartes postales, comme sur tout autre imprimé ou objet susceptible de fournir l'occasion propice à une affirmation opportune de la foi en la royauté de Jésus-Christ. Il constitue un moyen excellent et facile de répandre l'idée bienfaisante, comme aussi de généraliser ce culte de salut. Pour tous ceux qui en font usage, il contribuera à mériter la réalisation de cette belle promesse de Notre-